COMITE D'INTERETS de QUARTIER
de SAINTE ANNE

Marseille le 12 novembre 2026

INFORMATION

Objet : Restauration et modernisation du parc central de Bonneveine et de la promenade de la Sarette

A l'invitation de Madame Perrine PRIGENT adjointe au Maire de Marseille - Déléguée aux espaces verts et à la nature en ville, et aux cimetières, et en présence de Monsieur Hervé MENCHON adjoint au Maire de Marseille - Délégué à l'environnement et à la biodiversité, de Madame Dona RICHARD Adjointe Mairie 6/8 Déléguée à la valorisation des espaces verts, aux parcs et jardins, au développement des jardins partagés et des rues jardin, de Madame Camille LANGLAIS Adjointe Mairie 6/8 Déléguée à la lutte contre les discriminations à l'inclusion, à l'égalité femmes-hommes, à la valorisation du patrimoine et aux mémoires de quartier Déléguée au quartier Sainte-Anne, le CIQ Sainte Anne était représenté par son président et par Madame Monique BRUSONE Administratrice au CIQ à l'occasion de cette réunion publique du 09 novembre 2026.

En présence également de représentants du CIQ Bonneveine, des écoles maternelle et primaire de l'avenue de Mazargues, du parc Bortoli, des riverains, il a été présenté le déroulé de cette concertation par les services de la Ville de Marseille :

- La Mission Observatoire, Prospective et Participation Citoyenne
- La direction de la nature en ville

A ce jour il faut retenir que les travaux vont reprendre en deux phases :

PHASE 1 : concerne trois zones qui vont être rénovées (sols, plantations, entrées, etc ...) tout au long de l'année 2027

- Zone 1 : Côté MAC
- Zone 2 : Placette
- Zone 3 : Chemin de la Sarette

Cette restauration va être conforme au projet initial adopté suite aux réunions publiques ayant validé le projet.

PHASE 2 : concerne la zone des cratères et la prairie (emplacement de l'ancien gymnase), cette phase débutera après la phase 1. Les phases administratives débuteront dès le début 2027, mais les travaux ne pourront à priori pas démarrer avant 2028
C'est particulièrement sur ces deux espaces que les participantes et participants ont été amené à faire des propositions et notamment : plantation dans les cratères avec cheminement en surplomb, jeux pour les enfants, parcours pédagogique, espace détente, etc ...
Cette concertation va permettre aux services de la ville d'étudier ces deux zones et de réunir à nouveau ce groupe de travail pour une synthèse des propositions qui, bien évidemment, tiendra compte également des contraintes juridiques, écologiques, financières ...

Au fur et à mesure les détails seront communiqués comme : la végétalisation, l'éclairage etc ...
Une rencontre particulièrement constructive pour un travail commun dans l'intérêt général.

Le président du CIQ

G. DERHILLE

Adresse : 388 Av de Mazargues 13008 Marseille / mail : ciq.sainteanne@gmail.com / site internet : ciq-sainteanne.fr